

**Recours collectif canadien Toshiba DLP Television  
Amendement à l'entente de règlement national**

L'article 7.5, sous-paragraphe B, doit être amendé comme suit :

- 7.5 Preuve d'achat d'un téléviseur.** TCL et TAIS seront uniquement dans l'obligation de payer les réclamations en vertu des termes de la présente Entente, suite à la soumission par le Membre du Groupe de règlement national à l'Administrateur des réclamations:
- a) D'un Formulaire de réclamation en vertu du règlement, suivant la formule se trouvant à l'**Annexe 3**. Les réclamations soumises de toute autre manière seront considérées comme étant nulles et sans effet; et
  - b) D'une preuve d'achat du Modèle couvert. Une liste des détaillants qui pourront fournir une preuve d'achat aux Membres du Groupe national de règlement afin de soumettre une réclamation sera rendue disponible à l'adresse Internet suivante : [www.CanadianDLPsettlement.com](http://www.CanadianDLPsettlement.com). Dans le cas où une telle preuve d'achat n'est plus disponible, une déclaration assermentée contenant le numéro de série du téléviseur, la date de l'achat (mois et année) du téléviseur et le lieu de celui-ci devra être fournie; et
  - c) D'une preuve d'achat du nombre nécessaire d'ampoules. Pour les fins de cet Article, une preuve d'achat inclut tout document émanant d'un tiers détaillant qui indique la date, le montant payé pour chaque ampoule ainsi que le numéro de série ou de pièce de chaque ampoule. Dans le cas où une telle preuve d'achat n'est plus disponible, une déclaration assermentée contenant le coût, la date ou la période de l'achat des ampoules ainsi que le lieu de celui-ci devra être fournie.

90. 8

L'annexe 3 doit être amendée comme suit :

**RECOURS COLLECTIF CANADIEN TOSHIBA DLP TELEVISION  
FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉCLAMATION**

**Informations personnelles**

- Votre nom : \_\_\_\_\_
- Votre adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
- Votre numéro de téléphone : \_\_\_\_\_
- Votre adresse courriel (facultatif) : \_\_\_\_\_

**Modèle de téléviseur DLP de marque Toshiba**

- Le modèle que vous possédez :

- 2004:**     44HM84         62HM84  
           46HM84         62HMX84  
           52HM84         62HMX94  
           52HMX84
- 2005:**     44HM85         56HM195         62HMX95  
           46HMX85         62HM85         62MX195  
           52HM85         62HMX85         72MX195  
           52HMX85         62HM95

- Numéro de série de votre téléviseur : \_\_\_\_\_
- Date d'achat de votre téléviseur : \_\_\_\_\_

Une preuve d'achat de votre téléviseur est requise.  
Si vous n'avez pas cela, la déclaration sous serment ci-dessous doit être complétée.

(Une preuve d'achat comprend tout document émanant d'un détaillant qui comprend la date d'achat, le montant payé pour le téléviseur et le numéro de série)

40. 82

## **Ampoule(s) de remplacement**

- Date(s) de défectuosité(s) de la lampe :

---

---

---

Une preuve d'achat de ou des ampoule(s) de remplacement est requise. Si vous n'avez pas cela, la déclaration sous serment ci-dessous doit être complétée.

(Une preuve d'achat comprend tout document émanant d'un détaillant qui comprend la date d'achat, le montant payé pour chaque ampoule et le numéro de série ou numéro de pièce pour chaque ampoule)

**DANS LE CAS OÙ UNE PREUVE D'ACHAT DU TÉLÉVISEUR N'EST PLUS DISPONIBLE, LA DÉCLARATION ASSERMENTÉE SUIVANTE DEVRA ÊTRE FOURNIE :**

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare solennellement avoir  
(nom)

acheté à \_\_\_\_\_, le ou vers le \_\_\_\_\_,  
(lieu d'achat) (mois et année d'achat)

un téléviseur DLP de marque Toshiba, dont le numéro de série est \_\_\_\_\_  
(numéro de série)

Je déclare solennellement que j'ai perdu ou n'ai pu retracer la preuve d'achat dudit téléviseur.

**ET J'AI SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
(signature)

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,

à \_\_\_\_\_  
(ville)

ce \_\_\_\_\_  
(date)

\_\_\_\_\_  
Commissaire à l'assermentation ou notaire public

*J.O. 82*

ET/OU

DANS LE CAS OÙ UNE PREUVE D'ACHAT DE(S) AMPOULE(S) N'EST PLUS DISPONIBLE, LA DÉCLARATION ASSERMANTÉE SUIVANTE DEVRA ÊTRE FOURNIE :

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_, déclare solennellement avoir  
(nom)

acheté à \_\_\_\_\_, le ou vers le \_\_\_\_\_  
(lieu d'achat) (date ou période d'achat)

\_\_\_\_\_ ampoule(s) de remplacement, au coût de \_\_\_\_\_.  
(nombre d'ampoules) (coût)

ET J'AI SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
(signature)

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,

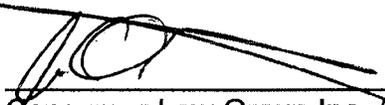
à \_\_\_\_\_  
(ville)

ce \_\_\_\_\_  
(date)

\_\_\_\_\_  
Commissaire à l'assermentation ou notaire public

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé la présente Entente à la date indiquée ci-dessous.

MONTREAL, en vigueur à compter du 10 septembre 2013

  
\_\_\_\_\_  
Consumer Law Group Inc. /  
Consumer Law Group Professional Corporation  
Procureurs des Demandeurs et Membres du Groupe de Règlement national

  
\_\_\_\_\_  
Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., s.r.l.  
Procureurs des Défenderesses  
Toshiba of Canada Limited and Toshiba America Information Systems Inc.